

Accidents survenus lors de l'utilisation de tables à repasser

Selon l'Enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac) - 2004-2010

Source de données

Les accidents liés à l'utilisation de tables à repasser ont été décrits à partir des données 2004 à 2010 de l'enquête permanente sur les accidents de la vie courante (Epac) en France. Les résultats issus des données Epac ne peuvent pas être généralisés sans précaution, du fait que le nombre de services d'urgence participant à la collecte est limité¹ (sur plus de 600 en France).

Sélection des accidents liés à l'utilisation de table à repasser dans Epac 2004-2010

Les accidents liés à l'utilisation de tables à repasser ont été sélectionnés lorsque le produit « planche à repasser » était enregistré ou les termes « table à repasser » avaient été saisis en texte libre. Cette sélection a fourni 77 accidents.

Nombre et caractéristiques des accidents impliquant une table à repasser

Parmi les 775 275 enregistrements de la base Epac 2004-2010, une table à repasser était impliquée dans seulement 77 accidents : il s'agit d'accidents rares. Globalement les femmes (n=49) étaient plus représentées que les hommes (n=28). Ces accidents concernaient surtout des enfants de moins de 5 ans (35 %) : 27 accidents, dont 17 garçons et 10 filles. Au-delà de 60 ans, il y a avait 17 personnes accidentées (22 %), dont 16 femmes.

Le mécanisme de l'accident était une chute dans 27 cas (35 %), un coup dans 22 cas (29 %), une coupure dans 123 cas (17 %). Les parties les plus fréquemment lésées étaient les membres supérieurs (49 %), en particulier les doigts (22 %) et la main (10 %) ; venaient ensuite les membres inférieurs (26 %) : 14 % pour les orteils et 12 % pour les pieds. La tête était atteinte dans 20 % des cas. Les lésions les plus fréquentes étaient les contusions (39 %), les plaies (19,5 %) et les fractures (10,5 %).

Les blessures impliquant des tables à repasser n'étaient pas graves, puisque 60 % des patients ont été traités aux urgences avant leur retour au domicile. A la suite de leur passage aux urgences, 35 % des patients ont nécessité un suivi ultérieur et seulement 3 patients (4 %) ont été hospitalisés, durant 1, 2 et 10 jours.

¹ Entre 2004 et 2010 : hôpitaux à Annecy, au Havre, à Bordeaux, Limoges, Besançon (pédiatrie), la Timone à Marseille (pédiatrie), Cochin à Paris (adultes), Béthune, Blaye, Fontainebleau, Saint-Paul à la Réunion, Vannes, la Clinique des Franciscaines à Versailles.